

Plan Nager à Paris : les piscines René et André Murlon et Emile Anthoine entièrement rénovées ont ouvert leurs portes

Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris en charge du Sport, du Tourisme et des Jeux Olympiques et Paralympiques, a inauguré ce matin les piscines René et André Murlon et Émile Anthoine dans le 15^e arrondissement de la capitale. Elles ont fait l'objet de travaux de rénovation ambitieux inscrits dans le cadre du Plan Nager à Paris.

Les piscines René et André Murlon et Emile Anthoine, situées dans le 15^e arrondissement de la capitale, ont été inaugurées ce matin par Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris en charge du Sport, du Tourisme et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Leurs rénovations étaient inscrites dans le « Plan Nager à Paris » pour améliorer le confort et la sécurité des usagers et des agents, mais aussi la performance énergétique et l'accessibilité de ces piscines.

Pour Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris en charge du Sport, du Tourisme et des Jeux Olympiques et Paralympiques, « ces inaugurations illustrent parfaitement l'investissement sans précédent de 150 M€ du Plan Nager à Paris pour rendre nos piscines plus robustes et plus accueillantes. Ces rénovations sont indispensables pour pouvoir toujours accueillir plus de parisiens et maintenir nos piscines très sollicitées en état de marche. Je suis également très fier de proposer au pied de la Tour Eiffel un projet unique dans une piscine à Paris autour du handisport, du sport adapté et du sport santé ».

La piscine René et André Murlon

Les travaux qui ont duré 2 ans ont permis de réhabiliter cette piscine vieillissante construite en 1975. Un bassin de 25m x 12, 5m accueille les scolaires, les clubs et le public. Outre le carrelage de la piscine, l'acoustique du site a été améliorée et les installations de traitement d'eau et d'air complètement rénovées. Le hall d'accueil et l'espace caisse réaménagés comporte un contrôle d'accès et un distributeur automatique. Les vestiaires, les douches et les sanitaires ont également été ré-agencés et sont accessibles aux nageurs handicapés. Les travaux de rénovation ont aussi porté sur la façade, la toiture, les menuiseries intérieures et extérieures et les locaux sociaux. **Cette piscine offre aux parisiennes et parisiens 95 heures 30 de nage en**

plus chaque semaine, incluant 47h pour le public, 26h30 pour les scolaires et 22h pour les associations.

La piscine Emile Anthoine

La piscine Emile Anthoine a rouvert cet été après 6 années de fermetures pour d'importants travaux. Piscine vétuste qui subissait des fermetures régulières entre 2009 et 2013, elle a fermé ses portes par décision administrative en mars 2013. Il a été décidé d'y consacrer une importante restructuration et non une simple mise aux normes qui a nécessité 4,2M euros d'investissement. Le site propose deux bassins en inox dont un bassin innovant avec une cuve en inox de 25 m sur 12,5 m avec 5 lignes d'eau et un petit bassin de 12,5 m sur 6 m. Le réseau d'eau, le système de filtration, les vestiaires collectifs, les casiers et les douches ont été entièrement rénovés ainsi que le hall d'accueil équipé désormais d'une caisse automatique et d'un contrôle d'accès et adapté aux différents publics et aux PMR. Enfin, un nouveau solarium a été créé avec vue sur la tour Eiffel, point de vue unique à Paris, ainsi que la création d'une nouvelle surface végétalisée.

95 heures 30 de nage supplémentaires sont offertes pour les parisiennes et parisiens, dont 46h pour le public, 27h30 pour les scolaires et 22h pour les associations, au bassin principal de la piscine Emile Anthoine, **mais aussi 82h30 au bassin mobile** (3h30 pour le public, 25h30 pour les scolaires et 53h30 pour les associations).

Le plan santé-handicap

Dans le cadre de la mesure 77 du Plan Nager à Paris qui prévoit la mise en place d'un projet sport-santé et sport-handicap dans les équipements sportifs, le Centre Sportif Emile Anthoine, incluant le bassin mobile, le bassin principal rénové, le gymnase, le stade et le TEP a été retenu comme espace de référence parisien dans ce domaine. Pour permettre la mise en œuvre de ce plan, des travaux ont été réalisés sur le bassin principal afin de rendre l'équipement accessible aux personnes en fauteuil, d'aménager des rampes et un ascenseur, tandis qu'une signalétique adaptée a été mise en place, notamment une signalétique tactile.

Chaque semaine, 20 heures sont réservées aux associations d'handisport, sport santé et sport adapté, et 10 heures sont proposées par les maitres-nageurs de la Ville de Paris pour diverses activités : aquagym seniors sourds et malentendants, natation handi-jeunes, sport adapté, Paris Handisport Vacances, etc...

Le Plan Nager à Paris

La piscine est devenue l'un des équipements publics les plus fréquentés et l'un des plus sollicités par les habitantes et les habitants de la capitale : 7 millions d'entrées annuelles et une hausse de 46% des entrées grand public en 13 ans, avec près de 70 000 usagers très réguliers et une moyenne annuelle de 190 000 usagers par piscine alors que celles-ci ont été conçues pour en accueillir 120 000. Cette demande en augmentation et en évolution se heurte au vieillissement du parc aquatique de 50 ans de moyenne d'âge, mais aussi à un manque d'équipements. C'est pour

cette raison qu'une concertation a été menée avec les clubs, le monde scolaire et le grand public, et que le Plan Nager à Paris a été mis en œuvre depuis 2015. L'investissement de 150 M€ de la Ville de Paris vise un triple objectif : engager l'amélioration et la modernisation du parc des piscines parisiennes tout en créant de nouvelles piscines, les ouvrir davantage pour répondre à la demande et enfin, améliorer encore la qualité du service public. **Plus de 70% des 104 mesures du Plan Nager à Paris ont été réalisées depuis 2015** : <https://www.paris.fr/nager>

Le bilan des réalisations 2017/2018 est à télécharger au lien suivant : <http://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2018/09/Plan-Nager-à-Paris-Les-piscines-René-et-André-Mourlon-et-Emile-Anthoine-entièrement-rénovées-ont-ouvert-leurs-portes-.pdf>

Contact presse : Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61